



Compte rendu de la 21^e rencontre du Comité de suivi

Mercredi le 26 septembre 2018, de 14 h à 15 h 30

Bâtiment de Service, Saint-Séverin

Présences :

- **Gilbert Bilodeau**
- **Mario Grenier**
- **Guy Roy**
- **Louis Sylvain**
- **René Leduc**
- **Sylvain Milot**
- **Martin Vaillancourt**
- **Maude Leclerc**
- **Dominic Tapp**



1. Mot de bienvenue

Présentation de Mr Martin Vaillancourt qui s'est joint au comité de suivi en ce 26 septembre 2018. Monsieur Vaillancourt est directeur général du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches. Cet organisme à but non lucratif travaille activement à l'implantation d'une vision régionale du développement durable et de l'environnement dans la région de Chaudière-Appalaches.

2. Mise à jour sur les restaurations de Borea (15 min.)

L'équipe de Borea est maintenant très réduite. Ils finalisent les ententes prises avec certains propriétaires afin de retoucher certains aspects de leurs terrains. L'ajout, l'installation et les ajustements de fils de métal de chaque côté de certaines barrières sont presque terminés. Il n'y a plus de machineries sur le site. Il reste quelques modifications à faire suite au rapport d'Englobe. Nous attendons toujours des réponses de Monsieur Martin Giguère de Borea pour terminer le tout.

3. Installation des barrières (15 min.)

A. Distributions des clés

Nous avons donné une clé par propriétaire. Celui-ci est libre de faire ce qu'il veut avec sa propre clé. Seul le personnel (le directeur et l'assistant-directeur des installations, techniciens) a accès à la clé maitresse. Nous allons évaluer cet hiver s'il serait nécessaire de mettre des chaînes au lieu de barrières. Ce sera une période d'adaptation, car nous n'avons pas encore d'historique de la situation. Nous allons probablement louer un souffleur à neige en cas de besoin urgent.

B. Ajout de clôture

Les propriétaires étaient en majorité mécontents de l'espace laissé de chaque côté des barrières. Nous avons donc ajouté des clôtures en fer afin de répondre au besoin. Ce sera une période d'adaptation pour cet hiver.

4. Rapport du directeur des installations (20 min)

Nous avons dû réajuster les marches menant à la porte d'accès de certaines éoliennes. Nous avons ajouté des dalles de béton et ajouté 7 pouces de gravier pour que le tout soit selon les normes.

A. Rendement des éoliennes

Nous avons un rendement au-dessus de la moyenne. Il y a une importante maintenance à faire sur chaque éolienne chaque année. D'ici la mi-octobre, cette maintenance devrait être terminée sur les 46 éoliennes du parc.

B. Rapport des maintenances

Même si le site pourrait produire plus, nous sommes limités par Hydro-Québec à 145 MW. La vitesse de vent minimum pour que l'éolienne commence à produire est de 3 mètres par seconde. On ne peut pas faire de maintenance lorsque le vent excède 18 mètres par seconde, c'est un aspect de sécurité, car il n'est pas permis de barrer le rotor à cette vitesse et du coup les techniciens ne peuvent y accéder pour effectuer les travaux.

Une première vérification est effectuée après 500 heures d'opération. Par la suite une maintenance annuelle est requise chaque année. (J'pas certaine de ce point ci, j'ai écrit trop vite et j'ai perdu le fil peux-tu m'aider lol)

C. Compte rendu du rapport d'Englobe

Nous avons dû ajouter du gravier et faire quelques changements chez au Domaine a l'Héritage. Nous n'avons pas pu faire d'évaluations dans le rang Saint-Paul et rang St-Frédéric à Saint-Sylvestre, car il n'y avait plus de pavage.

La cote de fissuration est anormalement élevée dans la portion après le pont dans le rang St-Frédéric. Boréa est revenu faire un traitement de surface. Monsieur Mario Grenier aimerait refaire faire des tests par Englobe dans la rue Montgomery. La municipalité a dû déboursé des frais pour 400 tonnes d'asphalte.

5. Rapport des plaintes (20 min.)

A. Étude sonore du secteur de la T09

PESCA a installé des capteurs pendant 15 jours sur le terrain se situant le plus près de l'éolienne T09 avec les éoliennes en arrêt et en marche afin de comparer les deux. Nous avons rencontré les gens qui se plaignaient. Il y a eu en effet des dépassements de décibel dans ce secteur lorsque les vents étaient élevés. Tout ce qui venait nuire à l'étude a été retiré, par exemple : les bruits environnants (9 tondeuses, VTT, pluies fortes, etc.) PESCA devrait revenir très bientôt sur place afin de vérifier si l'éolienne A1 contribue aussi à la situation.

6. Suivi de mortalité des oiseaux (15 min.)

Nous avons maintenant un plan de prévention. Au levé et au coucher du soleil, à partir de 3 mètres secondes et moins, les éoliennes arrêtent. Nous avons retrouvé un urubu et 16 chauves-souris mortes.

7. Pratique de sauvetage (10 min.)

Nous avons fait une pratique de sauvetage dans une éolienne. Le mannequin était dans l'ambulance en 47 minutes, ce qui est quand même bien pour une première fois. On donne un point stratégique pour les ambulances. Nous allons éventuellement faire une pratique de feu.

8. Ouverture officielle du site; évènement festif (5 min)

Nous n'avons malheureusement pas pu célébrer l'ouverture officielle du site le 6 septembre. L'évènement aura probablement lieu à la fin octobre.

9. Varia

La municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus aimerait avoir certains rapports; la production des éoliennes et peut-être, également, un rapport du taux de mortalité des chauves-souris.

10. Date de la prochaine rencontre

À voir